

NE PAS SUBIR, MAIS REVENDIQUER!

La grande vague des négociations précédant la période des congés 1978 est terminée. Il serait trop facile et même démagogique de condamner sans appel les résultats obtenus, mais également osé de faire du triomphalisme.

Ces négociations se sont déroulées en l'absence de mouvements d'importance, sans l'appui d'actions d'envergure: à froid, ce qui signifie que les responsables syndicaux n'ont pu aller plus loin. Je parle des responsables syndicaux qui n'avaient comme seul objectif que de remplir au mieux le mandat qui leur a été confié par les adhérents, à travers les instances régulières de leurs organisations, pour la défense des intérêts particuliers à la classe ouvrière.

Ceux qui sont en deuil de programme commun d'union de la gauche ou qui sont en mal de recentrage, ont évidemment d'autres préoccupations: apprécier le contenu d'une convention collective, est pour eux somme toute secondaire, et n'est pas leur motivation première.

Mais il ne doit pas nous échapper qu'il y a une autre raison principale qui explique qu'il était difficile d'aller plus loin dans ces négociations à froid: le fait qu'elles se soient déroulées dans les limites fixées à l'avance par les contraintes du plan gouvernemental et patronal. Et l'on peut, à juste titre, se poser la question de savoir s'il ne s'agit pas, dans la pratique, d'une amorce de consensus qui commence à s'établir dans les faits: même si pour l'instant le Gouvernement n'a pas encore osé toucher à la loi de février 1950 sur la liberté de négociation.

Ce qu'ils (patronat et gouvernement) ne manqueront pas d'essayer de faire, et à ce propos, notre vigilance est grande: nous ne nous laisserons pas surprendre par défaut d'attention.

D'autant plus que les intentions patronales sont claires : faire sauter toutes les garanties contenues dans les conventions collectives ou dans la législation.

A ce propos, les prochaines discussions dans un secteur aussi important que la métallurgie seront riches en enseignements: avec la tentative de définition d'une «*durée annuelle du travail*» nous assistons à une offensive de grand style du patronat: remettre en cause tous les acquis sur la durée hebdomadaire à 40 heures; sur les majorations d'heures supplémentaires, sur les congés payés, les jours fériés, sur le repos compensateur, et à la limite, sur la notion même de contrat de travail à durée indéterminée. Le tout pour permettre aux patrons d'adapter le rythme des horaires de travail aux seuls besoins de l'entreprise: on pourra travailler 60 heures quelques semaines et 30 heures à d'autres périodes selon les besoins de la production. C'est la dépendance encore plus grande des salariés.

A cette attaque en règle avec comme prétexte «*D'AMÉNAGER*» le temps de travail, doit répondre la contre offensive énergique des syndicalistes pour la «*RÉDUCTION*» effective de la durée hebdomadaire du travail, **SANS DIMINUTION DE SALAIRE!**

Car, faisant chorus aux déclarations d'Edmond Maire qui, il y a un peu plus d'un an, expliquait que l'on pouvait diminuer le temps de travail sans exiger de compensations salariales, voilà que se développe un peu partout le thème selon lequel, puisqu'il n'y a plus assez de travail pour tout le monde, il faut «*partager*» ce qui reste à faire, entre tous les «*Français*»... Sous-entendu, sans augmentation de salaires: ce qui entraînerait une perte supplémentaire de pouvoir d'achat.

Oui, décidément, les gérants du capitalisme ne sont pas à court d'idées pour nous faire accepter de payer leur crise! Ils ne manquent pas d'imagination, pour tenter d'imposer les sacrifices par des formules savantes! Les militants ouvriers, ceux du moins qui n'acceptent pas de s'en laisser conter, ne manquent donc pas d'ouvrage!

A l'étape actuelle, ils opposent et opposeront à toutes les mystifications, aux tentatives d'anesthésie sociale, les recettes traditionnelles du mouvement ouvrier: l'indépendance du syndicalisme et la **REVENDECTION PERMANENTE.**